

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 3 février 2022

GRANDANGOULEME HABITAT

Service public d'amélioration de l'habitat



L'amélioration de l'habitat ancien répond aujourd'hui à une préoccupation sociale, avec la prise en compte des besoins des habitants du territoire, environnementale, avec la recherche d'un habitat durable et économe en énergie, mais aussi économique, car le logement est de loin le premier poste de dépense des ménages.

Ces préoccupations croissantes ont conduit GrandAngoulême à se positionner pour porter une plateforme Territoriale de la rénovation énergétique (PTRE) en répondant à l'Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) régional lancé en septembre 2021.

Cette décision s'inscrit dans une volonté de cohérence, de visibilité et de lisibilité de la politique autour de l'amélioration de l'habitat privé sur le périmètre de GrandAngoulême, volonté inscrite dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025 validé par délibération le 08 juillet 2021.

Ce projet répond à l'un des 3 piliers du projet d'agglomération « GrandAngoulême vers 2030 » : bien vivre, être co-responsable pour le bien de tous ! Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes en proposant un habitat accessible et adapté.

Ce dossier répond **aux 3 piliers** du projet d'Agglomération :

- Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes,
- Un territoire qui s'adapte aux changements climatiques,
- Un territoire qui crée des emplois.

Une plateforme dédiée

La plateforme baptisée « GrandAngoulême habitat » a pour vocation :

- De proposer aux habitants, un lieu d'information unique pour toute question relative à un projet d'amélioration de l'habitat.
- De coordonner un réseau de partenaires et professionnels pour proposer aux usagers un parcours complet autour de l'amélioration de l'habitat (information technique, juridique, aides financière et accompagnement social...)

Cela se traduit également par le lancement début janvier, de deux programmes conventionnés avec l'Agence National de l'Habitat : un Programme d'Intérêt Général (PIG) communautaire et une l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) Multi-sites sur les centralités des communes de La Couronne, Gond-Pontouvre et Ruelle-sur-Touvre, venant compléter la dynamique « Cœur de ville » impulsée sur Angoulême.

Ces dispositifs visent une montée en gamme du parc privé, ciblés notamment sur des rénovations énergétiques globales et couvrant également les enjeux d'adaptation au vieillissement, au handicap et à l'habitat indigne.

Un lieu unique

GrandAngoulême habitat a vocation à être une porte d'entrée unique pour l'ensemble des habitants du territoire pour toute question relative à l'amélioration de l'habitat :

- rénovation énergétique,
- accession à la propriété dans l'ancien,
- adaptation du logement,
- investissement locatif.

L'animation de la plateforme sera ainsi assurée par une équipe dédiée (1 agent d'accueil et 1 conseiller rénovation énergétique) offrant une information gratuite et neutre pour tous les particuliers.

Les financements et les partenaires

La Communauté d'agglomération et ses partenaires vont investir 14 millions d'€ pour soutenir les projets de rénovation au cours des 5 prochaines années.

L'animation et le fonctionnement de « GrandAngoulême Habitat » bénéficient d'un cofinancement de l'Etat dans le cadre du programme France rénov' et de la Région Nouvelle-Aquitaine.



Renseignements pratiques

GRANDANGOULEME HABITAT
2, rue Jean Mermoz – 16000 Angoulême

Horaires d'ouverture :

Lundi : fermé

Mardi : 9h-13h / 14h-17h30

Mercredi : 9h-13h / 14h-17h30

Jeudi : 9h-13h / 14h-17h30

Vendredi : 9h-13h / 14h-16h30

05.86.07.20.66

grandangouleme.habitat@grandangouleme.fr

<http://www.grandangouleme.fr/guide-des-aides-de-lhabitat>

CONTACT

Christine PRECIGOUT

Chargée de communication numérique et des relations publiques

05 16 53 02 31 / 06 86 41 17 14

c.precigout@grandangouleme.fr

